



Communiqué de presse
Paris, le 25 avril 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

DASTRI, UN ÉCO-ORGANISME AU CROISEMENT D'ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE ET D'ENVIRONNEMENT

*Un taux de collecte des déchets de soins à risques infectieux
des patients en auto-traitement de 83 % en 2018*

L'éco-organisme **DASTRI** présente, à mi-agrément, un bilan en croissance de la collecte des déchets de soins à risques infectieux produits par les patients (1) à leur domicile. Fin 2018, 83 % (+ 2 points en 1 an) de ces déchets ont été collectés sur l'ensemble du territoire national, soit trois points de plus que l'objectif fixé pour la fin de l'agrément allant jusqu'en 2022. Les principaux axes de travail ayant caractérisé l'année 2018 ont été le pragmatisme, la performance et la prospective. DASTRI fait face à de nouveaux défis, avec pour objectif de mettre en œuvre de solutions toujours plus adaptées aux besoins des patients en tenant compte de problématiques au croisement d'enjeux sanitaires et environnementaux parfois divergents.

Un service de proximité, simple et gratuit pour les patients

Éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, DASTRI répond à un enjeu de santé publique fort : mettre à disposition des bénéficiaires (2) une solution de proximité simple, gratuite et sécurisée. 22 pathologies sont concernées par le dispositif. Disponible gratuitement dans toutes les pharmacies, la boîte à aiguilles DASTRI permet de collecter les déchets de soins perforants qui représentent un risque pour la collectivité et qui doivent être triés pour la sécurité de tous. Les boîtes doivent ensuite être rapportées dans un point de collecte géolocalisable via le site Dastri.fr.



Boîte à aiguilles de 2L

Un très bon taux de collecte, mais des disparités régionales persistantes

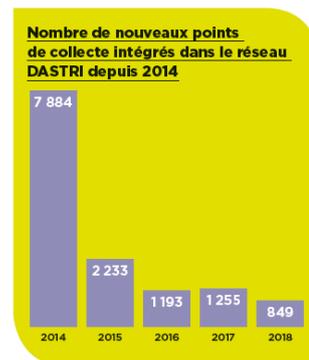
Le taux de collecte global des déchets de soin à risque infectieux des patients en auto-traitement est en légère progression : il s'élève à 83 % fin 2018 – soit + 2 points vs. 2017 –, un taux supérieur à l'objectif fixé par les pouvoirs publics à l'issue du 2^e agrément fin 2022. Des progrès significatifs ont été enregistrés dans certains des territoires identifiés par l'éco-organisme comme prioritaires (taux de collecte inférieur à 60 %) : l'Île-de-France par exemple voit son taux de collecte passer de 51 à 57 % (Paris en particulier progressant pour sa part de + 17 points à 55 %) et la Corse de 21 à 48 %. Seuls deux territoires prioritaires régressent : la Martinique (44 %, - 1 point) et Mayotte, qui a connu une longue période de troubles en 2018 (16 %, - 12 points).

(1) Et utilisateurs d'auto tests pour maladies infectieuses transmissibles

(2) Les patients en auto-traitement représentent 1,7 million de personnes, par ailleurs tout citoyen peut être amené à utiliser un jour un autotest de diagnostic de maladies infectieuses transmissibles

Avec 849 points de collecte supplémentaires, le réseau DASTRI en compte désormais 17 930, versus un objectif fixé à 14 000 points sur l'ensemble du territoire, au moins 1 point de collecte pour 10 000 habitants, et une distance maximale de 15 km par rapport au point le plus proche.

DASTRI a poursuivi en 2018 une démarche proactive de densification de son réseau dans des territoires très ciblés où le taux de collecte est encore sensiblement inférieur à la moyenne nationale, via des visites de terrain pour sensibiliser les pharmacies.



Une approche pragmatique, au service des patients et à l'écoute des territoires

2018, une année riche en actions pour DASTRI. « Conscient que le bon geste de tri n'est jamais un acquis, DASTRI a intensifié et diversifié ses actions de sensibilisation, explique Laurence Bouret, Déléguée Générale de l'éco-organisme. Le mot d'ordre : dialoguer pour convaincre. Réseaux sociaux, supports de communication conçus clés en mains pour les collectivités locales, animations à l'intention des collaborateurs des adhérents, événements permettant de rencontrer les différents acteurs, partenariats avec les associations de patients, rendez-vous annuel institutionnalisé pour donner la parole aux territoires : le travail de conviction poursuivi par DASTRI est multicolore et multicanal. »

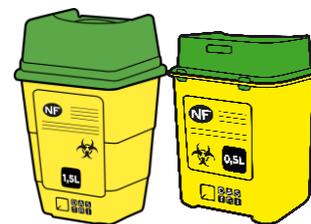
✓ Des ambassadeurs pour témoigner et convaincre

DASTRI a souhaité fédérer des ambassadeurs aux côtés de l'éco-organisme : des patients en auto-traitement ou des parents d'enfants diabétiques, convaincus de l'importance de respecter les bons protocoles de tri de leurs déchets perforants et prêts à s'engager. Il s'agira pour eux de convaincre les autres patients, de témoigner, mais aussi d'inciter DASTRI à faire plus ou mieux dans certains domaines. L'éco-organisme pourra solliciter ces référents pour tester des idées. En sens inverse, les ambassadeurs pourront se faire l'écho auprès de DASTRI de suggestions ou de difficultés rencontrées par les patients dans la gestion des dispositifs médicaux perforants en fin de vie.

✓ De nouveaux formats de boîtes à aiguilles pour répondre aux besoins des patients

Dans une logique d'amélioration continue, 2018 a été marquée par deux temps forts : **le lancement en mars 2018 d'une boîte de 1,5 L** dont l'ouverture est spécialement conçue pour stocker les applicateurs des capteurs, puis, **en juillet 2018, le lancement d'une mini-boîte DASTRI de 0,5 L.**

L'introduction de ce dernier modèle dans la gamme des boîtes à aiguilles, désormais constituée de 3 formats (2 L, 1,5 L et 0,5 L), avait un double objectif : répondre au souhait des patients de pouvoir disposer en situation de mobilité d'une boîte facile à transporter et doter les pharmaciens d'une boîte de petit format, mieux adaptée aux auto-piqueurs des autotests VIH, pour les inciter à remettre systématiquement une boîte lors de la vente d'un autotest.



Boîte à aiguilles de 1,5 et 0,5L

✓ Un dialogue permanent avec les territoires

Depuis 2017 et le début de son deuxième agrément, DASTRI a institutionnalisé un rendez-vous annuel avec les parties prenantes au plus près des territoires, et notamment des territoires identifiés comme prioritaires. Le premier cycle de concertation s'est achevé en février 2018 dans les territoires ultramarins. Le deuxième s'est déroulé en web conférences à l'automne 2018 avec des représentants des 13 régions de l'Hexagone et de 7 DROM-COM. L'objectif de cette opération « Les territoires ont la parole » était de faire le point sur le fonctionnement de la filière au niveau national et local, ainsi que le suivi des actions identifiées l'année précédente, mais également d'actualiser le plan d'action à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. .

✓ Des interventions hors agrément : la prise en charge des Pods usagés et l'extension à Monaco

Alors que certaines ruptures de technologies rendent plus complexe la gestion des déchets issus des dispositifs médicaux innovants et, bien que n'ayant pas été agréé fin 2016 pour prendre en charge les dispositifs médicaux complexes en fin de vie, l'éco-organisme a répondu aux attentes des pouvoirs publics en proposant aux metteurs en marché qui le souhaitent de les accompagner dans la recherche de solutions sur mesure, adaptée aux spécificités de leur produit. Cette prise en charge se fait alors sur une base contractuelle et est financée exclusivement par le cocontractant. C'est cette option qui a été choisie par Ypsomed – distributeur en France jusqu'en juillet 2018 des pompes à insuline OmniPod® produites par Insulet –, puis confirmée par Insulet depuis qu'il en a repris la distribution. **DASTRI a ainsi réalisé 3 opérations de déstockage hors agrément qui ont permis de recycler près de 2 millions de piles : une solution simple et sécurisée pour les pompes usagées**, que les patients étaient jusqu'alors invités à stocker. Cette situation est cependant transitoire : l'éco-organisme travaille avec les pouvoirs publics et l'entreprise pour faire évoluer le cadre législatif et réglementaire actuel et proposer une solution pérenne.

Autre développement hors agrément intervenu en 2018 : **l'extension de la filière au bénéfice des 2 000 patients en auto-traitement résidant à Monaco**. Suite à la signature le 28 septembre d'une lettre d'engagement entre le Ministre des Affaires Sociales et de la Santé de la Principauté et le représentant de DASTRI, la filière s'est mise en place avec le concours des 16 pharmacies de Monaco, sur la base d'une convention de partenariat entre DASTRI et l'Ordre des pharmaciens de la Principauté.

Des réflexions élargies prospectives pour penser le futur

En 2018, DASTRI a engagé une démarche prospective, afin de cerner collectivement les transformations à venir, à l'horizon 2030, pour formuler des hypothèses concernant l'avenir de la filière. À ce jour, la démarche a impliqué une quarantaine de personnes appartenant à toutes les parties prenantes de la filière. La prochaine étape consistera à identifier et sélectionner les chantiers à engager et les modalités de mise en œuvre sur la base des scénarios exploratoires élaborés.

Enfin, dans le contexte du fort développement des filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) dans le monde (l'OCDE ne recense 400), **DASTRI co-organisera avec le GlobalPSC et le soutien d'un collectif d'éco-organismes français le [Forum international Filières REP - Paris 2019](#), qui réunira les principaux experts du domaine les 2 & 3 juillet prochains.**

Cet évènement se veut destiné aux entreprises mais également à toutes les parties prenantes impliquées dans des programmes REP sur les cinq continents. A noter, la Ministre en charge de l'économie circulaire Madame Brune Poirson, sera invitée d'honneur. Sera également présent le Directeur de l'économie verte à commission européenne M. Kestutis Sadauskas



« À l'heure où la France va débattre de deux projets de loi structurants – « Ma santé 2022 », relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé d'une part et le projet de loi « Pour une économie circulaire et une meilleure gestion des déchets » d'autre part –, il est intéressant de s'interroger sur la façon dont la filière REP DASTRI pourrait concilier au mieux Santé et Environnement, explique Yannick Jégou, Président de DASTRI. Celle-ci a en effet été conçue, à l'origine, à la demande des collectivités locales pour garantir la sécurité de leurs agents et répondre aux attentes de leurs administrés, et s'inscrit précisément à la croisée de ces enjeux, dans un contexte qui connaît de profondes transformations. Dépasser les injonctions contradictoires, induites par le cadre juridique dans lequel opère aujourd'hui la filière, permettra demain de concilier mieux encore Santé et Environnement dans le contexte des transformations anticipées. »

Premier contrôle pour la période 2016 -2022 : 98 % de conformité

En 2018, pour répondre à ses obligations fixées dans le cahier des charges, DASTRI a fait l'objet d'une mission d'évaluation par un cabinet accrédité COFRAC. Objectif : évaluer le niveau de conformité des actions mises en œuvre au regard des engagements pris par DASTRI dans le cadre de son dossier d'agrément. L'audit, -portant sur 113 points de contrôle , ne met en évidence que deux points partiellement conformes. Par ailleurs, en juillet 2018, la Cour des Comptes a informé DASTRI de l'ouverture d'un contrôle de l'éco-organisme. Son rapport est attendu courant 2019.

A propos de DASTRI

Agréé par les pouvoirs publics pour la deuxième fois en décembre 2016, DASTRI est un éco-organisme atypique, financé en totalité par les industriels de santé (entreprises du médicament et fabricants de dispositifs médicaux). DASTRI met à disposition des personnes malades en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic une solution de proximité simple et sécurisée pour l'élimination des déchets perforants qu'ils produisent et qui représentent un risque pour la collectivité. DASTRI inscrit son action en partenariat avec les acteurs de santé et les acteurs institutionnels. La filière s'appuie sur la distribution gratuite de boîtes à aiguilles par les 21 500 pharmacies d'officine de métropole et d'outremer et sur un réseau très dense de près de 18 000 points de collecte en apport volontaire. À vocation d'abord sanitaire, l'éco-organisme entend néanmoins innover pour réduire les impacts environnementaux en tenant compte des spécificités et des contraintes de la filière. Plus d'informations : www.dastri.fr

Contact presse

Sébastien Béraud – 01 41 34 23 67 – sberaud@hopscotch.fr